

Conditions Générales d'Utilisation

SARL ANJ, au nom commercial The Charging Place, met à votre disposition un service original et innovant vous permettant de recharger pour une durée illimitée votre Smartphone de façon payante (en général pour la somme de 1€) ou gratuite, par un fonctionnement avec jetons. Le dépôt de votre téléphone dans nos casiers vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales.

Vous trouverez sur la borne le mode d'utilisation à respecter obligatoirement, sous peine de responsabilité.

La borne est la propriété exclusive de The Charging Place qui confère au client un droit d'usage limité soumis aux conditions suivantes :

1. Objet du contrat

SARL ANJ loue à ses clients, ou à défaut met à disposition gratuitement, des casiers automatisés leur permettant d'y déposer à titre onéreux ou non en fonction des machines leur Smartphone afin qu'il soit rechargé.

Le dépôt de tout autre objet que des Smartphones n'est pas autorisé. Ainsi, il est interdit de déposer dans la borne des sacs, animaux vivants, objets de valeurs, portefeuille, argent et papiers, montres et bijoux, déchets, objets dangereux, armes, stupéfiants, alcools, ou tout autre objet, sous peine de poursuites.

2. Paiement

Le prix de la prestation est exprimé en euros. Pour les bornes à utilisation payante, le prix conseillé s'élève à 1 € TTC (un euro toutes taxes comprises) pour une durée illimitée. Il tient compte de la TVA applicable au jour de l'utilisation de la borne. Cependant ce prix peut être réduit ou augmenté par les établissements locataires de la machine.

Attention, la borne The Charging Place accepte uniquement les pièces de 0,10€, 0,20€, 0,50€, 1€ et 2€. La monnaie n'est pas rendue.

Rétractation et remboursement : conformément aux dispositions de l'article L.121-20-4 du Code de la Consommation, le client est informé qu'il ne dispose pas d'un droit de rétractation et que la Prestation n'est pas remboursable sauf en cas de force majeure.

3. Durée du contrat

Le contrat de location prend effet à la fermeture correcte du casier de la borne et expire à la récupération du téléphone. La machine permet, autant de fois que souhaité par l'utilisateur, la réouverture du casier pour la consultation de son téléphone.

4. Utilisation non conforme au contrat, dépassement de la durée maximale d'utilisation et conservation d'objets

En cas de présomption d'utilisation non conforme au contrat, la société The Charging Place a le droit d'ouvrir elle-même ou de faire ouvrir le casier de la borne par un tiers, sans l'accord du client, et de prendre possession des objets déposés.

La société The Charging Place conservera les objets pendant une durée de 60 (soixante) jours dans un espace dédié sécurisé. Passé ce délai, la propriété des objets sera transférée à The Charging Place. Contactez nous par téléphone ou par mail.

En cas d'expédition d'un Smartphone oublié, tous les frais sont à la charge du Client, payables d'avance, avec un minimum de 20€ auxquels s'ajouteront les frais d'expédition qui sont fonction du poids, de la destination, du mode d'expédition (ordinaire, UPS...).

En aucun cas la SARL ANJ ne peut être tenu pour responsable d'un Smartphone abîmé/volé lors de l'expédition et de tout Smartphone qui ne parviendrait pas à destination.

5. Décharge de responsabilité

Le Client demeure responsable de son Smartphone durant la durée d'utilisation de la borne The Charging Place.

Il est de la responsabilité du Client de s'assurer que :

- La porte du casier est bien fermée et verrouillée lorsqu'il quitte la borne The Charging Place après y avoir déposé son Smartphone.
- Qu'il n'a pas oublié quel doigt il a scanné pour actionner l'ouverture du casier.
- Qu'il a suivi exactement la procédure d'utilisation de la borne The Charging Place.
- Qu'il n'a rien laissé dans le casier excepté son téléphone.

Bien que tous les moyens soient mis en œuvre pour protéger et sécuriser les bornes, la SARL ANJ décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration et oubli de Smartphone.

La SARL ANJ engagera toutes les poursuites qu'elle jugera nécessaire en cas de mauvaise utilisation ou détérioration des moyens mis à la disposition de ses clients.

6. En cas de problème

Veillez contacter le **service assistance** par téléphone au 01 79 75 53 54 ou par e-mail à help@thechargingplace.fr

- En cas de **vol ou dégradation** de votre Smartphone, veuillez déposer plainte sans délai au **commissariat de Police** le plus proche. Veuillez contacter au plus tard le lendemain de l'effraction le service clientèle par téléphone au 01 79 75 53 54 ou par courrier électronique à l'adresse contact@thechargingplace.fr avec la plainte et tout justificatif.
- En cas de **dépassement du délai** de mise à disposition de la borne, veuillez vous reporter à l'article 4 des présentes CGU pour connaître le processus et le coût de récupération de votre Smartphone.

L'établissement d'accueil de la borne est habilité à intervenir sur les problèmes de type courant. Suite à une mauvaise utilisation client (non respect des conditions normales d'utilisation), le membre du personnel formé peut ouvrir le casier au moyen d'un code et débloquent un téléphone. Il est également habilité à rembourser un client si le casier sélectionné s'avère hors-service. L'établissement d'accueil décline cependant toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation de la borne The Charging Place par un client.

7. Droit applicable et règlement des litiges

Les Conditions Générales d'Utilisation sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution sera soumis aux tribunaux compétents de la ville de Paris.

Contact The Charging Place

Pour toute question, réclamation ou point non expressément mentionné le Client peut adresser un e-mail à contact@thechargingplace.fr